



Mairie d'Aiguèze 30760 AIGUEZE
TEL 04.66.82.14.77
mairie.aigueze@orange.fr
www.aigueze.fr



PV du conseil Municipal

Du Mardi 24 Juin 2025

Présents : Charles BASCLE, Alain NICOLET, Jean GROUWET, Yvette GRIMAUD, SICARD Christel, MARRON Christian, RANC Esteben. Françoise JADOUL-RIETJENS, Sylvain CCHABOT, Céline BRUGUIER.

Secrétaire : Christel SICARD

Approbation PV du dernier conseil

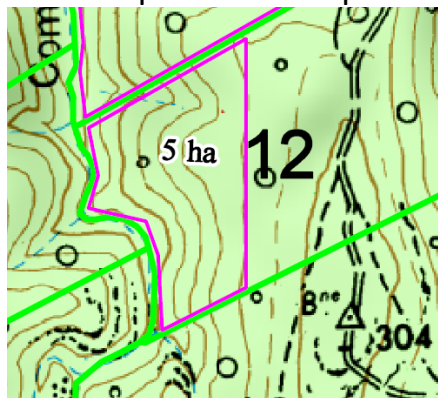
Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

1 Le Maire expose au conseil qu'il est nécessaire de délibérer pour approuver le rapport de la CLECT (commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) du 2 Juin 2025 visant à l'actualisation des charges transférées par la commune de Laudun L'Ardoise dans le cadre de la compétence Eaux pluviales Urbaines.

Adopté à l'unanimité.

2 Le Maire expose au conseil qu'il est nécessaire de délibérer pour la vente d'une coupe de bois reliquat de la coupe d'affouage parcelle 12 pour un montant de 3000Euros.



Adopté à l'unanimité

3 Le Maire expose au conseil qu'il est nécessaire de délibérer pour la suppression du poste d'agent administratif suite à la nomination d'Alexandra au poste de rédacteur.

Adopté à L'unanimité.

4 Le Maire expose au conseil qu'il est nécessaire de délibérer pour le changement de dénomination du Syndicat Mixte d'Electrification du Gard Qui prend désormais la dénomination de Territoire d'Energie GARD-SMEG.

Adopté à la Majorité.

5 Le Maire expose au conseil qu'il est nécessaire de délibérer pour attribuer une subvention de 200 Euros à la fanfare de Villers suite à l'animation dans le village.

Adopté à la Majorité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h 15

A Aiguèze le 30 Juin 2025

Le Maire Charles BASCLE